



News Letter Mensuelle MCVUE n° 12 - FEVRIER 2012

Bonjour à toutes et à tous,

La saison de moto-cross démarre, voici donc quelques infos, qui, nous semble-t-il vous seront utiles.

BATIMENT BAR

La toiture est pratiquement finie (reste le faitage et les flancs de toiture).

Nous avons vraiment eu une superbe équipe de « pros ».

Il reste à finir la pose de l'appareillage électrique, la plomberie et faire un bon rangement du local de stockage.

Nous comptons sur un maximum des « mains » la samedi 03/03/2012, en sachant que nous voulons inaugurer le bar le 17 Mars 2012.

SAISON 2012

Tous les pilotes faisant le championnat 44 auront (moyennant une location annuelle de 20 euros) un transpondeur à fixer sur la moto. Ces transpondeurs faciliteront le pointage.

TOUTES les informations concernant la fixation et l'utilisation des transpondeurs seront mis sur le site à partir du 05/03/2012. Ces informations seront d'abord communiquées aux commissaires techniques, commission technique et pointeuses lors d'une formation de ceux-ci dans les locaux de l'UFOLEP44.

BLESSURE PILOTE

Si vous ne pouvez pas faire le championnat pour blessure (ou autre raison SERIEUSE), il faut envoyer un justificatif médical à l'UFOLEP, décrivant l'impossibilité de rouler.

Ceci permettra de lever les ambiguïtés sur le chèque de caution de 150.00 euros détruit ou non en fin d'année.

GRAVURE MOTO

Sur toutes les motos IL FAUT IMPERATIVEMENT AVOIR GRAVE le numéro de série (en général fait par le constructeur), mais aussi le numéro d'identification donné par le ministère de l'intérieur (démarche à suivre décrite sur le site www.mcvue.com)

Dépêchez-vous si ce n'est pas encore fait, car il y a un certain délai de réception du numéro d'identification.

SANS ces gravures vous NE POURREZ PAS ROULER.

DEMANDE D'ENGAGEMENT POUR LA COURSE DE VUE 19/04/2012

Pour la course de VUE du 19/04/2012, vous pouvez dès maintenant (le 28/02/2012) envoyer votre demande d'engagement. La réception se fera au mieux le 29/02/2012, donc 2 mois avant la date de la course. L'adresse d'envoi est celle de Jean Claude BEILVERT (voir adresse sur le calendrier UFOLEP 2012 en téléchargement sur www.mcvue.com ou sur le site UFOLEP44).

Respectez bien le délai d'envoi (2 mois à 21 jours avant la date de course), nous rappelons que toute demande d'engagement reçue en dehors de ce délai, soit avant 2 mois soit moins de 21 jours avant la course, NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

Les numéros de course seront déterminés par les qualifications

A partir du 05 Mai 2012 vous pourrez envoyer votre demande d'engagement pour SEVERAC.

QUALIFICATIONS CHAMPIONNAT LE CELLIER

Il ne vous reste plus qu'aujourd'hui pour envoyer votre demande d'engagement aux qualifications du CELLIER.

Assurez-vous que vous avez bien envoyé le chèque de 150.00 euros de caution à l'UFOLEP (sauf comme déjà dit pour les « initiations » et « OPEN »).

FORMATIONS TECHNIQUES TRANSPONDEURS

Cette formation est ouverte aux responsables de la commission moto qui seront amenés à gérer le championnat 2012, à des pointeuses, à des responsables d'activités annexes (mob vitesse, runbike...) susceptibles d'utiliser le matériel sur des épreuves spécifiques.

Le nombre de places est limité à 12 personnes.

Si des pointeuses officielles du MCVue sont intéressées, merci d'envoyer par email à (qui transmettra à l'UFOLEP) votre demande.

FORMATIONS COMMISSAIRES TECHNIQUES.

Nous sommes toujours à la recherche de commissaires techniques pour l'ensemble de la saison.

La formation étant faite par l'UFOLEP (national), les dates nous sont imposées.

La formation des commissaires techniques aura lieu le 24/03/2012 à NOZAY, (demande d'inscription téléchargeable sur le site UFOLEP)

« RAPPELS »

STF 2012

Le super trophée de France se déroulera après une sélection par 3 manches qualificatives.

Vous pouvez dès maintenant envoyer vos engagements à M. Florent CEBRON.

(Voir adresse et détails sur [www.mcvue.com /course/inscription STF](http://www.mcvue.com/course/inscription STF))

JOURNEES TERRAIN

Le planning des journées terrain (ainsi que les travaux à réaliser) est mis sur le site du MC Vue.

PLANNING OUVERTURES TERRAIN

Le planning des demi-journées d'ouvertures terrain est mis sur le site du MC Vue.

Mais il manque encore de responsable ouverture. Nous sommes donc à la recherche d'adhérents pouvant ouvrir et faire payer l'entrée aux pilotes extérieurs.

Nous rappelons que SANS responsable ouverture terrain PAS D'OUVERTURE DU TERRAIN !!!

AJOUT D'UN VIRAGE AU CIRCUIT.

Le terrain ne sera pas modifié pour la course d'Avril, (nous n'aurons pas assez de temps pour la demande d'homologation). Le virage sera préparé mais ne sera pas utilisé.

Nous préparerons le dossier d'homologation après la course du 29/04/2012, pour une ré-homologation en 2013.

CASM (rappel)

Le CASM est obligatoire pour toute première licence.

Aucune nouvelle licence pilote ne sera délivrée sans le CASM.

Les dates de passage sont mis sur le site www.mcvue.com

DEMANDE DE LICENCE

Aucune nouvelle licence pilote ne sera délivrée sans le CASM.

ATTENTION la date limite de demande de licence reste le 31/01/2012.

(Néanmoins nous tiendrons compte des dates de passage du CASM, pour les nouveaux adhérents.)

COMMISSAIRES de PISTE

TRES IMPORTANT !!

Le responsable commissaire est maintenant Thierry ALZON, c'est donc lui qui s'occupera de l'ensemble des commissaires de piste du MCVue.

Mais pour faciliter sa tâche, nous demandons dès à présent à tous les commissaires de piste, avec une licence et formation à jour, de nous faire savoir s'ils seront présents le 29/04/2012. Nous préparons le dossier de demande d'épreuve (moto cross du 29/04/2012) et Il nous faut très rapidement la liste des commissaires qui officieront durant cette course de VUE.

Nous rappelons aussi que durant 2012, chaque club devra mettre à disposition 2 commissaires de piste sur toutes les courses du championnat.

Sans cette liste NOUS NE POURRONS PAS organiser la course du 29/04/2012.

Thierry est joignable par email mcvue@mcvue.com ou par téléphone sur le n° du club.

La même demande sera faite en Mai pour la course du 16/09/2012.

SPONSORS ET ANNONCEURS

Nous sommes à la recherche d'annonceurs pour les 2 courses.

Le dossier "contrat de publicité" est disponible (demander à Jean Francois)

LE SITE WEB MCVUE.com

Nous essayons de mettre un maximum d'informations sur le site du MCVue, n'hésitez pas à le consulter souvent.

Il y a un lien vers UFOLEP en bas de chaque page du site www.mcvue.com

Nous attendons vos idées, et vos attentes.

Motocrossement vôtre.

Le bureau du MCVUE

